



AVIS AUX NAVIGATEURS



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**



Avis N°23/2023 – Objet : organisation de la semaine du nautisme

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

En raison de l'organisation de la semaine du nautisme du 7 au 11 juin 2023 et de sa préparation les 5 et 6 juin 2023 :

- Les pontons H4 et H5 seront strictement réservés aux navires participants à l'évènement, le stationnement des autres navires y sera interdit, du 5 au 12 juin inclus.
- Des démonstrations nautiques seront organisées, le trafic pourra être interrompu ponctuellement pour permettre la circulation des embarcations participant à l'évènement.
- 2 démonstrations d'hélicoptère auront lieu le samedi 10 juin à partir de 15h00 et le dimanche 11 juin à partir de 15h00. Les hélicoptères seront organisés dans l'avant-port du vieux port, qui sera fermé à la circulation maritime (des tours du vieux port jusqu'à l'épi de dragage).
- La circulation et le stationnement des véhicules terrestres sont interdits sur le cours des Dames du 5 au 12 juin 2023 inclus, sauf pour les véhicules liés à l'organisation.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront naviguer avec prudence à proximité des bateaux participants et ne pas entraver les mouvements des bateaux de sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 25/05/2023

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com